

Agora Santé..

La gazette du Département Santé



N°54. Janvier 2015

" Le temps passé à côté d'un malade est sacré ! "

« Le Pape François s'est une nouvelle fois prononcé contre l'euthanasie. Dans son message pour la prochaine journée mondiale du malade, il dénonce le mensonge qui se dissimule derrière certaines expressions qui insistent sur la



qualité de la vie. Leur but est d'inciter à croire que les vies gravement atteintes par la maladie ne seraient pas dignes d'être vécues. Dans ce texte rendu public ce mardi,

au contraire, le Saint-Père rend un hommage appuyé à ceux qui prennent soin des malades ayant besoin d'une assistance permanente ; il reconnaît que leur tâche, est pénible surtout quand elle se prolonge dans le temps. Et pourtant, écrit-il, voilà un grand chemin de sanctification. Le temps passé à côté d'un malade est un temps sacré, une louange à Dieu. La charité a besoin de temps alors que notre monde, harcelé par la hâte, la frénésie de l'action et de la production, oublie la dimension de la gratuité. »

Source <http://www.news.va>

Projet de Loi de Santé. Le Président et les responsables de la **Fédération Hospitalière de France (FHF)** ont rencontré le 6 janvier 2015, la ministre de la santé, Marisol Touraine, afin de faire le point sur l'avancement du **projet de loi de santé**. Dans le compte rendu fait par la FHF de cette rencontre, est signalé que, face aux craintes du démantèlement du service public « *la ministre a fait part de son intention de ne pas dénaturer le « label service public » qui ne pourra être accordé qu'aux cliniques respectant l'intégralité des obligations de service public* », notamment sans dépassement d'honoraires et il y aura des critères stricts pour participer au service public.

La ministre a indiqué d'autres évolutions du projet notamment :

- La délégation de compétence aux professionnels de santé, et notamment aux pharmaciens, afin d'étudier les conditions de ces délégations.
- Le service territorial de santé public, pour lequel il sera précisé qu'il part du terrain et avec les professionnels de santé, et non un dispositif qui vient d'en haut, et ceci en lien avec la médecine de premier recours

Devant les inquiétudes des hôpitaux en matière budgétaire et notamment les mesures catégorielles – évaluées par la FHF à 90 millions, comme ce qui a été promis aux urgentistes lors de

leur récente grève, Marisol Touraine prévoit de détailler le plan d'économie mais qu'elle ne prévoit pas que cela coûte de l'argent aux hôpitaux. Mais dit la FHF « *de nombreuses zones d'inquiétude subsistent.* » A suivre donc !

Rencontre ARS Basse Normandie et DDPS. Rencontre pour faire connaissance à partir des missions de chacun et pour apporter et partager les problèmes rencontrés au niveau des aumôneries et voir les solutions à espérer face aux postes d'aumôniers remis en cause.

Après la présentation des missions de chacun, de la présence des aumôneries en hôpital et leur fonctionnement, de l'apport positif au plan humanisation de l'aumônerie et la nécessité du maintien des postes et des lieux de cultes, le référent culte de l'ARS, M. Hammou-Kaddour s'est dit très attentif et souhaite un état de la situation actuelle avec la liste des postes d'aumôniers qui sont en question.

L'échange se fait aussi sur les réalités actuelles et l'évolution de l'offre de soins. Des petites structures d'origine rurale d'hier aux modifications et à la réalité d'aujourd'hui, comme le développement de l'hospitalisation à domicile, c'est tout un chemin complexe mais régulé par un financement qui baisse d'année en année. Si l'offre de soins publique faiblit, il faut mutualiser. Cette logique s'applique aussi à l'aumônerie...

Tout ceci montre l'importance d'envisager à 5 ou 10 ans, la politique de santé comme la mise en place des centres de santé, avec des exercices regroupés et qui pourraient être une réponse aux besoins.

On note qu'en Normandie, il n'y a pas que « Deauville et les haras », il y a une population avec une grande pauvreté. Des personnes âgées, un grand nombre de structures médico-sociales pour handicapés. Une nouvelle rencontre ARS – DDPS est envisagée au printemps.

Dans la nuit... garder une lampe allumée !

Relais Lumière Espérance ouvre sa Journée Nationale aux personnes concernées par l'accompagnement de malades psychiques, Journée pour les parents, frères et sœurs, conjoints, amis de malades psychiques, sur le thème :



« **Dans la nuit de la maladie psychique, garder une lampe allumée !** » ...et de

dire « *Une telle rencontre peut donner un éclairage sur les souffrances des personnes atteintes par la maladie psychique, et leur impact sur la vie des familles qui les accompagnent. Relais Lumière Espérance souhaite aider les familles à avancer sur le chemin où les mène la maladie d'un proche et à découvrir cette lumière intérieure, celle du Christ, qui permet de l'accompagner sous son regard d'Amour.* » Avec la participation du Martin Steffens, philosophe, auteur de *Pourquoi la vie est belle même dans l'épreuve* et de Michel Guyard, ancien évêque du Havre, conseiller spirituel du mouvement. Inscriptions rencontre2015@relaislumiereesperance.fr

Zéro sans solution !

L'affaire Amélie, en 2013, a suscité la colère des associations et notamment l'UNAPEI soutenant le recours en justice de familles en « situations critiques »

Les responsables de la PPH, Claudie Brouillet et Gérard Lefebvre ont rencontrés Denis Piveteau, Conseiller d'Etat, auteur du rapport « Zéro sans solution ! », où il insiste sur le « *devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches.* »

Attentif et disponible aux questions de la PPH, il précise que les réponses aux « situations critiques » doivent être :

- **techniques**, et donc être de l'ordre du volume de places, de la qualité du service et de la formation et du vivre ensemble,
- **sociétales** en instaurant un environnement professionnel cohérent en partant de la vie ordinaire. « *Même si sa vie ne peut pas être normale, la présence de la personne dans la vie ordinaire doit être normale* », avec plus ou moins de prise en charge institutionnelle de façon à faire sens

Heureux que la PPH travaille à des communautés chrétiennes inclusives, Denis Piveteau interpelle le monde ecclésial :

- est ce que les communautés chrétiennes se satisfont de s'extasier de s'ouvrir tous les 2 mois à une célébration avec les personnes handicapées ?

- peut-on penser le handicap dans la pastorale plutôt que pastorale du handicap ?

Enfin il encourage la PPH à rencontrer Marie Sophie Dessaulé, chargée, au ministère, de le mettre en œuvre les recommandations de son rapport.

Ailleurs dans Famille et Société !

En décembre 2015, se réunira à Paris la 21^{ème} conférence sur le climat ([COP 21](#)) Le Conseil Famille et Société publie un texte qui offre un regard d'espérance sur le défi que les changements climatiques lancent à l'humanité. Ce texte, publié en Fiche Bleue il a paru présente cette conférence sur le climat, son contexte et ses enjeux, ainsi que l'apport possible des chrétiens, à cette occasion. Cette fiche apporte un éclairage technique et scientifique.

Sous le beau titre de « [Un kairos planétaire](#) », une 2^{ème} Fiche Bleue apporte un éclairage chrétien sur « *moment opportun* » (= kairos !) qui est donné par cette conférence. Et Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, président du Conseil Famille et Société, présente cette fiche : « *Ni l'analyse des données scientifiques, ni le choix de mesures politiques ne sont de la compétence des évêques. Mais la situation est grave, elle nous concerne tous et elle est aussi une opportunité pour revoir notre modèle de développement et nos modes de vie. Le Conseil Famille et Société souhaite apporter sa contribution aux débats en cours en puisant dans les ressources propres de la foi chrétienne la conviction qu'un avenir meilleur et un vivre ensemble dans la justice et l'harmonie sont possibles du moment que tous les hommes de bonne volonté s'y engagent.* »

Dans le texte on peut alors lire : « *Les défis auxquels la planète et l'humanité sont aujourd'hui confrontées touchent les fondements même de la foi chrétienne : l'espérance face à l'avenir, l'universalité du bien commun, et la solidarité comme socle du vivre ensemble.* »

Journée Fin de vie !

Temps fort de réflexion sur la fin de vie à **Lisieux** dans l'automne, avec le docteur Alain de Broca, neuro-pédiatre et philosophe et le Père Matthieu Willemot, du Collège des Bernardins à Paris. Les pastorales de la santé des six diocèses normands ont organisé une journée sur la fin de vie où a été donné un double regard, médical et institutionnel.

Alain de Broca a évoqué ceux qui ont participé à notre conception de l'homme, depuis Saint Augustin jusqu'à mai 68 où se déclenche un vent libertaire (« *Je peux faire ce que je veux comme je veux quand je veux !* »). Mais en cela, on interfère sur l'autre, « *on voit mon pouvoir, ma toute puissance sur l'autre.* »

On aboutit le 4 mars 2002 à la loi Kouchner, loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. L'humain doit savoir et ne plus dépendre du paternalisme médical. Le patient a le droit à décider.

En 2003, l'affaire Vincent Humbert va déclencher une réflexion qui aboutira le 22 avril 2005 à la loi Leonetti qui définit les droits des patients et évoque la fin de vie et trois points importants :

« *Elle renforce les droits du patient qui est vraiment un sujet et sa capacité à être considéré comme tel et non comme simple objet de soins.* »

« *Elle donne la possibilité au sujet de dire ses souhaits quand il ne peut plus s'exprimer, grâce aux directives anticipées.* »

« *Une personne de confiance désignée par le malade aura pour rôle de l'accompagner et de l'aider à comprendre où, quand il ne peut plus s'exprimer de dire son souhait.* »

Il s'agit bien de prendre une décision collégiale par rapport au désir du patient avec tous les intervenants : infirmière, aumônerie, médecin, famille, aide-soignant, aide-ménagère, personne de confiance...

Matthieu Willemot a ensuite rappelé que Jésus a affronté sa mort jusqu'au bout, lui a donné sens, l'a vaincue. Il faut sans cesse revenir au mystère pascal du Christ pour ré éclairer le mystère de notre mort. Il est habituel de dire que notre société dénie la mort et notre époque a renié la mort. « *Il nous faut revenir à la contemplation du Ressuscité et éclairer toute notre vie à cette lumière. Cela nous aidera à nous préparer à la mort, la nôtre et celle de nos proches.* »

En cette fin de journée, Jean Luc Brunin, évêque du Havre, s'exprime : « *Tout ce que l'on évoque est extrêmement complexe. Les situations sont très diverses. La loi Leonetti ne doit pas nous dédouaner des réalités, chaque histoire est unique, chaque histoire est sacrée. La loi est générale dans une société judiciairisée de plus en plus. La loi n'est pas suffisante, mais pose la ligne jaune qui permet le discernement. Notre rôle de chrétien est d'évangéliser la loi, car ce qui est légal, n'est pas toujours moral. La présence de l'Eglise est importante dans la souffrance et la mort. Dans tous ces lieux, il nous faut témoigner de l'espérance en Christ Ressuscité.* »

Jean-Louis Dalleinne – Yvette Delacour

